



18 mars 1999
Français
Original: anglais

**Comité spécial créé par la résolution 51/210
de l'Assemblée générale en date du 17 décembre 1996**
Troisième session
15-26 mars 1999

Proposition de Bahreïn

Article 17

Paragraphe 1 a) *bis*

Des mesures interdisant l'entrée sur leurs territoires d'individus, de groupes et d'organisations qui encouragent, fomentent, organisent ou commettent les infrastructures visées à l'article 2;
